

ABONNEMENT.

Saumur 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste:
On an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne:
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 30 c
Réclamations, 80
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 OCTOBRE

Les scrutins de ballottages ont été favora-
bles à nos adversaires, ainsi que nous de-
vions nous y attendre.

Opportunistes et radicaux semblent au-
jourd'hui se partager les suffrages presque
par égalité. En lisant les listes des élus, en
voyant côte à côte des noms qu'on était ha-
bitué à rencontrer en des camps absolument
hostiles, on se demande ce que durera une
entente aussi grotesque dès que la nécessité
l'imposera plus ses lois.

Le Temps prévoit à l'avance ce qu'il ad-
viendra plus tard, en déclarant que « les
élections du 18 octobre ne compteront que
pour mémoire. »

C'est bien, en effet, la signification du
scrutin du 18 octobre. Condamné à être
l'expression d'une loi de nécessité, raccor-
dant ici et là des recrues inconscientes, il n'a
aucun caractère sérieux de dignité et de
fixité.

On a honte de voir des hommes, dont la
valeur personnelle est incontestable, obligés
de recourir à des alliances monstrueuses,
où les appétits les plus vils et les plus gros-
siers se dissimulent à peine sous de trom-
peuses apparences.

On a honte et on se demande combien de
temps durera cette fédération hybride, uni-
quement composée d'ambitions malsaines
et d'instincts inassouvis.

La liste des conservateurs, qui avait une
avance marquée sur celle des républicains
réunis, a perdu cette avance. Lorsque les
recensements auront donné leurs derniers
chiffres, le nombre des monarchistes à la
Chambre sera de 204 environ.

C'était un résultat inespéré; obtenir dès
le premier tour de scrutin 477 voix, y ajou-
ter une vingtaine de voix au 2^e tour, n'est-ce
pas un brillant succès, étant donné la pres-
sion administrative, étant donné toutes les
ressources dont disposaient des adversaires
qui, usurpant le titre de conservateurs, ne
craignaient pas de nous traiter d'anar-
chistes.

On peut aujourd'hui se faire une idée
vraie de la situation. Tous les partis se sont
concentrés à la suite d'une lutte énergique.

Le parti révolutionnaire a fait appel à tou-
tes les sectes, au radicalisme, au socialisme,
au nihilisme français, pour sauver l'exis-
tence de la République.

Le grand parti monarchique et national,
qui tient entre ses mains les destinées de
notre cher pays, a rassemblé ses forces épar-
sées et prouvé à l'Europe que le radicalisme
devait compter avec lui.

Il y a longtemps que nous appelions de
nos vœux ce mouvement de concentration;
il y a longtemps que nous cherchions d'où
il partirait.

La Providence a pourvu à tout; elle a
suscité, dans tous les milieux à la fois, une
pensée de coalition; deux camps sont for-
més, parlant des langues différentes, doi-
vent les uns conduire la démocratie à l'as-
saut de notre société, et les autres défendre
la religion, la famille et la propriété.

D'un côté, il y a une foule confuse et in-
consciente.

De l'autre, il n'y a que d'honnêtes gens
prêts à tous les dévouements.

Quoi qu'il arrive aujourd'hui, la grande
alliance monarchique restera ce qu'elle est;
désormais, ses liens nouveaux encore se
resserreront d'autant plus étroitement que
nos intérêts moraux et matériels seront da-
vantage menacés.

Nos vœux sont accomplis. Une majorité
conservatrice eût été, à l'heure actuelle,
pleine de périls. Une minorité imposante,
énergique, résolue, toujours unie et mar-
chant droit son chemin, tel était notre
rêve.

Il semble que nous la voyons déjà à l'œu-
vre, contraignant la majorité à la respecter,
à lui donner dans les commissions la place
qui lui appartient.

Il nous semble la voir, étudiant les pro-
blèmes sociaux soulevés par le paupérisme,
chercher en dehors des voies d'une fausse
solidarité une solution que la charité chré-
tienne peut seule résoudre.

Il nous semble la voir repoussant toute

participation aux honneurs et aux charges,
en imposant à la France par son désintéres-
sement personnel et son application aux
affaires.

Il nous semble encore la voir opposer aux
menteuses promesses de la réforme révolu-
tionnaire, le programme de la Monarchie.

En avant! disons-nous, et Dieu fera le
reste.

LES RÉSULTATS

On sait que la liste de l'« Alliance mons-
trueuse » a passé tout entière à Paris. Il
n'est pas brillant le succès de la salade
étrange des frères ennemis — qui va de
M. Frédéric Passy, un centre gaucher am-
bitieux, à M. Camélinat, fonctionnaire de la
Commune d'hier, et à M. Basly, membre de
la Commune de demain, en passant par
l'opportuniste Paul Bert, le ministre Allain-
Targé et autres farceurs ejusdem farinae.

La liste d'opposition conservatrice a ob-
tenu les deux cinquièmes des votants.

Sans doute, ce n'est pas une victoire, mais
il faut se rappeler que dimanche les répu-
blicains ont voté avec une discipline à la-
quelle nous n'arrivons pas encore dans le
parti conservateur; et pour se rendre
compte du chemin parcouru, il suffit de se
rappeler les vingt-sept mille voix obtenues en
1873, à la veille du 24 mai, par le colonel
Stoffel: nous approchons de cent trente-sept
mille aujourd'hui.

Il y a de bonnes et de mauvaises nou-
velles des scrutins de ballottages dans les
départements.

Ces nouvelles sont bonnes en ce sens
qu'elles montrent partout un réveil énergi-
que de l'opposition conservatrice.

Dans les départements même où il était
impossible d'espérer le succès, nos amis ont
lutté bravement; les républicains y perdent
un nombre considérable de milliers de voix:
encore une ou deux victoires comme celles
qu'ils ont remportées dimanche, et, malgré
leur concentration, ils seront battus.

Dans certaines régions de l'Est et du Midi,

considérées comme acquises définitivement
à la République, l'écart entre les deux par-
tis, qui était de dix à vingt-cinq mille voix il
y a quatre ans, tombe à quinze mille, à huit
mille, à quatre mille. C'est d'un bon augure
pour l'avenir.

Nous allons pouvoir faire la récapitulation
générale des votes, et l'on verra que le suc-
cès obtenu est considérable.

Nous triomphons de la coalition républi-
caine dans l'Oise et dans l'Orne qui nous en-
voient, l'une trois, et l'autre quatre ennemis
de la République; les Basses-Pyrénées ont
élu l'honorable M. Estandeau; dans la Sar-
the, M. le duc de La Rochefoucauld-Bisac-
cia et M. Galpin battent leurs adversaires;
la Somme envoie encore deux conservateurs
sur quatre députés à élire (elle y joint, par
malheur, l'affreux petit Goblet); Belfort élit
le vaillant M. Keller, dont chacun se rap-
pelle les brillants services de soldat et de
chrétien.

Le Lot et la Lozère ont élu des conserva-
teurs.

La Charente-Inférieure a élu cinq conser-
vateurs sur sept députés.

Les quatre conservateurs sont élus dans
la Corse.

D'autres nouvelles, il en faut convenir,
sont mauvaises en ce sens qu'elles ont fait
connaître un échec là où nous étions en
droit d'espérer un succès.

Dans le Cher, la liste de droite est battue,
de bien peu il est vrai, mais elle est battue:
c'est un département à conquérir pour les
prochaines élections.

Il en faut dire autant, hélas! de l'Ille-et-
Vilaine, qui en est encore à nommer des
Waldeck-Rousseau et des Martin-Feuillée!

Dans l'Eure, enfin, M. le duc de Broglie
— que ses adversaires peuvent ne pas ai-
mer, mais auquel ils sont bien forcés de re-
connaître une supériorité intellectuelle écla-
tante sur un nommé Papon — s'est vu pré-
férer cet indigne rival! Papon a battu de
deux cents voix M. de Broglie: les électeurs
ont parfois de ces bizarreries!

Jamais sans doute on ne saura complète-
ment ce qu'il a fallu de manœuvres, de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

Les malheureux, trempés jusqu'aux os par les
vagues lourdes et glacées qui escaladaient à tout
instant leur étroit abri, suspendus, haletants et
retenant leur souffle au-dessus de l'abîme pendant
les habiles manœuvres qui rapprochaient d'eux le
bateau sauveur, furent reçus dans le canot, pâles
et silencieux comme des ombres.

On allait partir, lorsqu'à travers la tempête
retentit un cri déchirant, répété plusieurs fois
comme un appel d'une agonie désespérée.

— C'est la moussé, dit le capitaine, parlant
pour la première fois. Il sera resté accroché au
mât, où je l'ai vu se cramponner lorsque le navire
n'est ouvert.

— Que faire? demanda Jean-Louis avec an-
goisse. Nous ne pouvons entreprendre d'aller à sa
recherche, chargés comme nous le sommes.

— Passe-moi la corde qui est sous la banquette
d'arrière, répondit Guillaume brièvement, attache-
la solidement à ma ceinture, et fixe l'autre bout
au gouvernail.

Jean-Louis comprit aussitôt.

— Monsieur Guillaume, c'est tenter la Provi-
dence, dit-il. Vous serez brisé contre les rochers.
Laissez-moi au moins aller avec vous.

— Je te le défends, répondit Guillaume d'un
ton d'autorité. Songe à Perrine. Moi, je n'ai per-
sonne!... Si je ne reviens pas, tu diras à Antoi-
nette...

Et le jeune homme s'élança dans les flots, dont
le bruit tumultueux empêcha Jean-Louis d'enten-
dre la fin de sa phrase. Puis il se mit à nager
vigoureusement, déroulant à mesure la longue
corde qui le rattachait au bateau, et qui devait lui
servir au retour. Quand il arriva vers le vaisseau
navré, couché sur le flanc près d'un récif
voisin, il était grand temps. Le mousse ne criait
plus, et ses mains affaiblies, crispées encore
convulsivement autour du mât protecteur, allaient
sans doute lâcher prise. Guillaume prit l'enfant
dans ses bras, et le ramena en lui faisant avaler
quelques gorgées d'eau-de-vie de sa gourde.

— Sais-tu nager? lui demanda-t-il.

— Oh! oui, répondit le petit garçon, mais pas
dans une nuit comme celle-là, ni par une mer
pareille.

— Ne crains rien, je te soutiendrai, va sans peur.

Et Guillaume, attachant solidement au mât la
corde qui ceignait ses reins, se jeta à l'eau avec
l'enfant dans ses bras.

Pendant ce temps, la tempête s'était un peu

calmée, heureusement pour Guillaume, dont les
forces commençaient à s'épuiser lorsqu'il aborda
la barque, où l'on n'espérait plus guère le revoir.

Il avait été de tous le plus exposé et le plus
maltraité. Une pointe de rocher lui avait entr'ou-
vert le front à la naissance des cheveux, et le sang
s'échappait à gros bouillons par une large bles-
sure. Perrine arrêta l'hémorragie qu'on pouvait
craindre; mais le jeune homme avait déjà tant
perdu de sang, il était si épuisé par sa longue lutte
dans l'eau, qu'à peine au lit, il fut saisi d'une
syncope qui effraya beaucoup les deux femmes. On
courut jusqu'à Plancoët chercher le médecin, qui
n'arriva qu'au grand jour.

— La blessure ne sera rien, affirma-t-il, le reste
non plus, je l'espère. C'est une fièvre nerveuse,
qui demande des soins, beaucoup de ménagements,
et pas d'émotion.

Le soir même, à la brune, Antoinette, avertie
par Lebihan, accourait épouvantée auprès du
malade. En le voyant si pâle, la tête bandée, en
 proie au délire, elle éprouva un douloureux ser-
rement de cœur.

— Lebihan, dit-elle au matelot, non moins
inquiète qu'elle-même, je suis trop tourmentée
pour laisser la mon pauvre cousin et retourner au
château. Mon oncle est parti pour Brest, comme
vous savez. Je suis donc libre, et je compte passer
la nuit dans la cuisine, en bas, afin d'avoir des

nouvelles de minute en minute. Vous resterez
auprès de lui, n'est-ce pas?

— Pour sûr, mademoiselle. C'est une vraie
bénédiction. M. le baron ne reviendra pas avant
huit jours, et nous aurons le temps de soigner le
malade tout à l'aise.

— Seulement, dit la jeune fille, il faudrait
prévenir au château. Ma tante s'inquiéterait en ne
me voyant pas revenir.

— M^{me} la baronne? reprit Lebihan. Mais elle
sera ici avant un quart d'heure.

— Que dites-vous?

— Oui, oui! Le temps de faire seller un cheval,
m'a-t-elle crié de sa petite voix flûtée, je vous
rejoins. Tenez! Entendez-vous? Oh! c'est un bon
cœur tout de même, et une fameuse luronne,
bien qu'elle ne soit pas plus grande qu'un plant de
genêt! Elle ne craint ni la grêle, ni la pluie, ni les
pouluquets!

Sur le chemin caillouteux qui conduisait à la
Tour, on entendait, en effet, depuis un instant le
galop précipité d'un cheval se rapprochant de
seconde en seconde.

Puis le cheval s'arrêta. Lebihan courut ouvrir la
porte, et la forme mince et fluette de M^{me} de
Guity apparut dans la pénombre.

— Eh bien? demanda-t-elle en jetant précipi-
tamment son manteau et sa cravache sur la longue
table de bois ciré, comment va-t-il?

pression, de menaces, de promesses, de fraudes, d'infamies et de mensonges de toutes sortes pour arriver à ces derniers résultats.

Le gouvernement aux abois n'a reculé devant rien : il nous vole au moins trente sièges.

Son succès de dimanche n'est donc qu'apparent, et, quoi qu'il arrive, il ne sera pas durable.

L'incestueux mélange de radicaux, d'opportunistes et de communalards qui s'est fait élire ne peut former ni gouvernement ni majorité.

On le verra dès la rentrée.

A la fin de la campagne électorale que vient de clore le scrutin de ballottage du 4 octobre, il nous paraît utile de citer le jugement porté par l'un des plus importants journaux du parti républicain, sur le vote du 4 octobre.

Voici ce qu'a dit le Temps, la veille du scrutin de ballottage :

« Pour connaître les vrais sentiments du pays, il faudra toujours revenir au scrutin du 4 octobre. Ce jour-là, le suffrage universel a pu choisir librement entre les partis et les politiques en présence. Le vote de demain n'aura pas évidemment la même netteté, dominé comme il est par des nécessités de tactique et par toutes sortes de combinaisons. Ni les modérés ne passeront sans un appoint de voix radicales, ni les radicaux sans le concours des modérés. »

Ajoutons qu'il est, croyons-nous, sans exemple et sans précédent, dans l'histoire électorale d'aucun pays, d'avoir vu ainsi le corps électoral imposer la double épreuve d'un scrutin de ballottage à la moitié de ses élus.

La Chambre nouvelle sera la première à compter dans ses rangs 270 ballottés. — Ce fait inouï est la preuve vivante de cette vérité, à savoir que la majorité républicaine qui nous gouverne encore, n'est plus qu'une majorité ballottée, vacillante.

ONZE VOIX!

On lit dans le Français :

« Lundi matin, nous recevions du département de l'Eure une lettre qui nous signalait la manœuvre suivante : Certains émissaires parcouraient depuis deux jours les campagnes en disant aux électeurs : l'élection de M. le duc de Broglie est certaine, tellement certaine que dimanche vous n'avez pas même besoin de vous déranger de nouveau. »

« Nous constatons, avec les résultats du scrutin, que le nombre des votants a été moindre dimanche qu'au scrutin du 4 octobre, que M. Papon, le candidat républicain, qui avait obtenu 40,444 voix, en a obtenu dimanche 40,554, soit une différence insignifiante, ce qui prouve que du côté des électeurs républicains le chiffre est resté le même; enfin que M. le duc de Broglie, au

contraire, a perdu dix-huit cents voix. Les abstentions ont été du côté des conservateurs! Le travail odieux qui nous était signalé a réussi.

« Déjà, au premier tour de scrutin, en voyant M. le duc de Broglie avoir quatre mille voix de moins que ses collègues élus, on avait pu croire à de coupables défections. Aujourd'hui, il n'y a plus moyen d'en douter. »

Les renseignements officiels donnaient avant-hier à M. le duc de Broglie une minorité de près de 300 voix sur son concurrent, le citoyen Papon.

Aujourd'hui, la minorité n'est plus que de onze voix : M. de Broglie a obtenu 40,543 suffrages, et M. Papon 40,554.

Onze voix! (Nous aurions cru que les républicains de l'Eure s'arrangeraient pour détrousser l'honorable candidat dans une plus large mesure!)

Nous lisons dans l'Univers :

« M. le duc de Broglie est battu dans l'Eure, disent les dépêches officielles, qui lui donnent onze voix de moins qu'à son concurrent Papon. »

« La vérité probable, c'est que M. le duc de Broglie a eu, au contraire, quelques centaines de voix de plus que le citoyen Papon, malgré les agissements cyniques de la préfecture de l'Eure. »

« Mais on fait aisément disparaître quatre ou cinq cents voix, surtout quand on est chargé de manipuler soi-même les résultats du scrutin, et l'on doit être bien tenté de se livrer à cette opération facile, surtout quand c'est à un adversaire particulièrement détesté que l'on se trouve avoir affaire, — et qu'il n'y a plus que ce moyen-là de se réhabiliter aux yeux du gouvernement qui vous paie! »

« L'honnêteté républicaine étant la seule garantie de l'exactitude des chiffres donnés, nous supposons donc, car nous n'avons, bien entendu, pas de preuves, que le véritable élu du département de l'Eure doit être, — nous n'en savons rien, mais nous en sommes presque sûrs, — celui des deux candidats qui ne viendra point siéger au Palais-Bourbon. »

« Quoi qu'il en soit, M. Papon l'emporte officiellement. »

Ce n'est vraiment pas le cas, pour les républicains, de crier victoire et de dire que le suffrage universel a fait rentrer sous terre le duc de Broglie.

Onze voix!

COMPOSITION DE LA CHAMBRE

Conservateurs élus au 1 ^{er} tour de scrutin	477
Conservateurs élus au 2 ^e tour	27
Total	204

Républicains élus dans les deux tours de scrutin :

Modérés et opportunistes	482
Indépendants et indéterminés	29
Radicaux	469

Total

La liste conservatrice, dans la Corse, a passé tout entière avec une majorité de 2,000 voix.

LES ÉLUS DE PARIS.

On peut considérer comme élus, au second tour de scrutin, les trente-quatre candidats suivants :

Germain Casse, 290,000 voix, Clémenceau, Allain-Targé, Roques de Filhol, Barodet, Lefebvre, Cantagrel, Brelay, Lanessan, H. Maret, Laisant, Farcy, B. Raspail, Delafre, Frébault, Bourneville, Révillon, Y. Guyot, Forest, Mathé, de Hérédia, Lafont, Dreyfus, S. Lacroix, P. Bert, Michelin, Pichon, Villeneuve, G. Périn, Passy, Camélinat, Eudes, Basly, Rochefort, 247,000 voix.

Les candidats conservateurs obtiennent : M. Hervé, 436,000 voix, et M. le duc de Padoue 405,000. Ils ont gagné en moyenne quarante mille voix d'un scrutin à l'autre.

Basly, le fameux Basly, Basly le socialiste, l'organisateur des funestes grèves du Nord, s'est présenté dans le département du Nord. Il a eu le chiffre ridicule de huit mille voix! Il y était connu!

Il s'est présenté également à Paris sur la liste des journaux réunis, à Paris où il est inconnu... Et il a été élu. Paris n'est pas bégueule!

DES CHIFFRES ÉLOQUENTS.

On lit dans le National :

« On n'avait jamais vu à Paris, depuis que nous sommes en République, les réactionnaires obtenir tant de suffrages. »

« Ils s'étaient comptés, en avril 1873, sur le nom de Stoffel : la mesure de leurs forces coalisées, alors comme aujourd'hui, était donnée, pour tout le département de la Seine, par un chiffre de 26,000 voix. »

« C'est aujourd'hui la centaine de mille qu'ils dépassent! M. Édouard Hervé est arrivé à 436,593 voix; M. Haussmann, à 422,005. Le dernier de leur liste : 405,289. »

« Au premier tour de scrutin, aucun de leur liste n'atteignait 93,000. »

« On voit le terrain que leur ont fait gagner les sottises du radicalisme, celles de la liste unique, celles des modérés comme le Temps qui ont voulu se « concentrer » avec les radicaux. »

« La « concentration », au lieu de fortifier la République, l'a affaiblie, comme nous l'avions trop prévu. »

« Sur environ 40 millions d'électeurs inscrits, il y a eu un peu plus de 8 millions de votants. »

« Ce qui donne, en abstentions, près de 2 millions. D'après un calcul, un peu approximatif sans doute, les votes se seraient ainsi répartis :

Et elle vint embrasser sa nièce sur le front.

« Vous serez heureux un jour, murmura-t-elle en caressant les cheveux d'Antoinette, qui se laissait faire pour garder une contenance. »

« Ma tante, il faut descendre, dit tout à coup la jeune fille. Lebihan le veillera avec Jeanne-Marie, et moi je resterai en bas auprès de Perrine pendant que vous retournerez au château. Nous ne pouvons pas tous désertir à la fois... »

« Attends encore un peu, répondit M^{me} de Guity, qui promenait ses regards tout autour d'elle. Sais-tu qu'il est fort mal logé, notre pauvre Guillaume? Pas de rideaux au lit ni aux fenêtres, pas de tapis sur ce froid carreau, et toujours cette vilaine cheminée qui fume! Demain, j'envoierai ici tout ce qui manque, et tu ne me trahiras pas. Il croira que c'est toi. Ah! si je me trouvais un instant le baron de Guity, au lieu d'être une pauvre petite baronne pour rire, comme je prononcerais l'amnistie dès ce soir! Ne trouves-tu pas, Antoinette, qu'un pareil héroïsme doit effacer bien des peccadilles? »

« Guillaume est un cœur d'or, dit la jeune fille avec un radieux sourire. Il est la bonté même, la bravoure, la générosité... Pourquoi faut-il, hélas! que les seuls côtés fâcheux de sa nature aillent se heurter constamment contre les idées les plus inflexibles de son père! »

(A suivre.)

» Pour les républicains opportunistes ou modérés :

2,193,219

» Pour les radicaux :

1,986,315

» Pour les réactionnaires :

3,471,195

» Votes indépendants :

431,485

» Il résulte de la comparaison des élections actuelles avec celles de 1884 :

» Pour les républicains, qui, à eux tous réunis, modérés et radicaux, n'ont eu cette fois-ci qu'un total de 4 millions et demi de suffrages :

» Une perte de 1,000,000 de voix.

» 2^e Pour les réactionnaires, puisqu'ils en ont obtenu maintenant 3,471,195 au lieu de 4,789,769 :

» Un gain de 1,681,448 voix. »

Chronique générale.

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres se sont réunis hier matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Tous les membres du cabinet assistaient à la délibération.

On s'est d'abord occupé des résultats du scrutin de ballottage.

MM. Pierre Legrand, ministre du commerce, et Hervé Mangon, ministre de l'agriculture, qui n'ont pas été réélus députés par leurs départements respectifs, ont remis officiellement leur démission entre les mains du Président de la République.

Ces démissions ont été acceptées. Il a été seulement convenu que MM. Pierre Legrand et Hervé Mangon conserveraient, jusqu'à la rentrée des Chambres, l'expédition des affaires courantes.

Il est probable qu'au moment de la rentrée, l'intérim des ministères du commerce et de l'agriculture sera confiée à M. Demôle, ministre des travaux publics, pour l'agriculture; et à M. Sadi Carnot, ministre des finances, pour le commerce.

Le cabinet se présenterait ainsi devant le Parlement avec deux ministres intérimaires, et le choix des successeurs de MM. Pierre Legrand et Hervé Mangon ne serait définitivement arrêté que vers le 15 novembre.

Les démissions de M. Héruault, sous-secrétaire d'Etat aux finances, et de M. Rousseau, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, non réélus députés, ont été également remises hier matin, en conseil, à M. Jules Grévy, par l'amiral Galiber et M. Sadi Carnot.

MM. Héruault et Rousseau conserveront, de leur côté, la direction de leurs services jusqu'à la reprise des travaux parlementaires.

Le conseil s'est occupé ensuite de la date de la convocation des Chambres. Les ministres auraient fixé au mardi 10 novembre l'ouverture de la session extraordinaire de 1885.

On a également examiné les dates possibles pour la réunion du Congrès à l'effet de renouveler les pouvoirs du Président de la République.

Il a été convenu que le Congrès serait convoqué avant les fêtes de Noël, probablement le mardi 22 décembre.

La question de savoir si le gouvernement ferait une déclaration aux Chambres pour la rentrée, n'a pas été discutée.

Le général Campenon a déclaré inexact (naturellement) les bruits relatifs à des masses de chrétiens à Hué.

« Nous mettrons notre honneur à assurer des élections libres, loyales et sincères », disait M. Brisson, président du conseil.

Eh bien! les républicains ont perdu l'honneur, car les élections n'ont été ni libres, ni loyales, ni sincères.

Le 4 octobre, les monarchistes avaient remporté d'éclatants succès que les fraudes du recensement ont diminués, mais non partout supprimés; ils étaient trop nombreux.

Les républicains effrayés ont voulu à tout prix sauver la caisse; la liberté électorale a été étouffée sous la pression administrative, la loyauté a été remplacée par d'odieuses manœuvres, la sincérité républicaine s'est manifestée par d'effrontés mensonges.

Ceci a été constaté dans tous les départe-

« Mieux que je ne l'espérais, chère petite tante, mais il a le délire. Il regarde sans reconnaître avec de grands yeux brillants de fièvre, et, malgré l'assurance du médecin, je me sens encore inquiète au fond de l'âme. »

« C'est le médecin qu'il faut croire, et non pas ses instincts craintifs, chère mignonne. Mais, j'y pense, s'il a le délire, s'il ne reconnaît personne, je pourrais monter le veir. Qu'en dis-tu? »

Antoinette hésita.

« Je craindrais qu'il ne reprit connaissance tout à coup, dit-elle enfin. Et la moindre émotion peut lui être dangereuse. »

« Oh! sois tranquille, je ne me montrerai pas. Et puis, ce ne sera qu'une minute. »

Antoinette vaincue pria Lebihan de les précéder, et les deux femmes montèrent sans bruit l'étroit escalier. La porte était ouverte, et l'on voyait Jeanne-Marie occupée à préparer une tisane auprès de la cheminée.

« Entrez, entrez, mesdames, dit-elle en observant les précautions des visiteuses. Le pauvre cher monsieur ne peut ni vous voir ni vous entendre. »

« Comment le trouvez-vous, ma bonne? demanda M^{me} de Guity qui s'avança un peu. »

« M. le docteur dit que ça suit sa marche, répondit la vieille femme, et qu'il compte sur la portion qui est dans cette petite bouteille pour lui ôter la fièvre. Mais c'est égal, il a l'air bien faible, »

notre jeune monsieur.

« Sais-tu qu'il ressemble à son père, Antoinette? reprit la jeune baronne après un instant de silence. C'est le même menton carré, la même chevelure vivace; mais il a les traits bien plus fins. Pourquoi ne m'avoir jamais parlé de cette ressemblance, mystérieuse créature? Elle aurait augmenté encore mon intérêt pour mon beau-fils. »

Antoinette, pensive et la tête baissée comme si elle s'était donné la tâche de compter les petits carreaux du sol, ne répondit pas à sa compagne.

« C'est un héros que notre Guillaume, continua M^{me} de Guity, qui avait horreur du silence. Conçois-tu, ma chère, quel courage il faut pour se jeter la nuit au milieu des flots noirs et glacés quand le vent mugit, quand les vagues se creusent?... Mais, chat! fit-elle tout à coup, il s'agit, il parle... Que dit-il? »

Guillaume parlait lentement et avec effort. Son visage s'était éclairci et légèrement coloré. Ses sourcils, un peu contractés, avaient repris la fine courbe de leur arc régulier, et de ses lèvres disjointes par un calme sourire s'échappaient des mots entrecoupés.

« Elle l'a dit, murmura-t-il, donner sa vie pour les autres... Antoinette, serez-vous contente?... »

La jeune fille tressaillit doucement, mais elle ne quitta pas sa chaise basse auprès du feu.

« Tu l'entends? s'écria la baronne avec joie. »

où il y avait des ballottages. Calomnie, astuce, hypocrisie, tout a été mis en œuvre pour tromper l'électeur.

LA NUIT DU DÉPOUILLEMENT.
Les nouvelles de quelques départements ont de nature à faire ressortir l'attitude des républicains pendant le dépouillement du scrutin.

A Lyon, des bandes de républicains avides ont parcouru les principales rues, exhortant par le chant de la *Marseillaise* la foule que leur procurait le succès remporté par la liste radicale.

Ces braillards, ne voulant pas le paraître devant les bureaux de notre vaillant confrère le *Nouvelliste de Lyon*, et, après avoir fait un horrible vacarme, ont entrepris le siège du local occupé par le journal conservateur. Les portes et fenêtres ont été criblées de projectiles et il a fallu l'arrivée d'une forte escouade de gardiens de la paix pour mettre en fuite ces héroïques assaillants !

A Bordeaux, la nuit du dépouillement, une bande a assailli à coups de pierres le local occupé par le comité conservateur de la Gironde; toutes les vitres ont été brisées.

La même bande est allée ensuite manifester devant les bureaux des journaux conservateurs.

A Rennes, la nuit du scrutin a été très-agitée. Des bandes nombreuses ont attaqué les bureaux de l'*Eclair* et du *Journal de Rennes*.

Le désordre démagogique s'est complété d'une tentative de violation de domicile privé du directeur de l'*Eclair*.

S. A. R. la princesse Clémentine de Bourbon-Orléans, fille de feu Louis-Philippe, veuve du prince Auguste de Saxe, est partie samedi de Vienne.

Elle s'est rendue directement à Eu pour assister au mariage de sa petite-nièce.

La princesse est accompagnée de son fils, le prince Philippe, duc de Saxe, et de sa femme, la princesse Louise, fille de Léopold II, roi des Belges.

Le prince de Galles a été reçu dimanche, à trois heures, par M. Grévy.

Les honneurs militaires ont été rendus à l'héritier de la couronne d'Angleterre par une compagnie de la garde républicaine rangée dans la cour d'honneur.

Le prince de Galles était en voiture découverte.

En sortant de l'Élysée, Son Altesse est allée au Bois de Boulogne.

On sait que le prince de Galles assistera demain, au château d'Eu, au mariage de la princesse Marie d'Orléans et du prince Valdemar de Danemarck.

LES ANCIENS RÉGIMES

C'est à la *Liberté*, journal républicain, que nous empruntons l'article suivant, publié par ce journal, le 16 octobre, en pleine bataille électorale :

« Que les partis républicains combattent les partis monarchiques, rien de plus naturel et de plus légitime. Pas plus qu'eux nous ne désirons le retour de la royauté. D'ailleurs, nous n'y croyons pas. Nous ne la regarderons comme possible que si les pouvoirs publics s'obstinent dans la fausse et détestable politique qui nous a valu les aventures coloniales, le déficit du budget et la guerre religieuse, et qui, chaque jour, discrédite de plus en plus la République dans l'esprit des populations. Nous ne cesserons de répéter que c'est contre les fautes de nos gouvernants, et non contre la forme de son gouvernement, que la France a entendu protester, le 4 octobre, en donnant aux conservateurs un succès si imprévu et si considérable.

Donc, que les républicains défendent la République contre la Monarchie, c'est leur droit et même leur devoir de parti. Mais n'ont-ils pas assez d'arguments sérieux, n'ont-ils pas assez de force, qu'il leur faille encore exhumer, pour décrier leurs adversaires, tous les vieux clichés, aujourd'hui centennaires, de la première Révolution ? Nous sommes stupéfaits d'entendre des journaux qui se distribuent à des centaines de

mille exemplaires, et dont l'origine se lie au grand nom de Victor Hugo, dire gravement et audacieusement à leurs lecteurs que la Monarchie ne peut être que la tyrannie absolue d'un homme sur tout un peuple, l'anéantissement de toutes les libertés, la résurrection pure et simple de l'ancien régime avec la dime, le servage et tous les droits féodaux dans leur forme la plus oppressive et la plus odieuse.

Ce n'est plus là un combat loyal. C'est un tissu de rabâchages révolutionnaires, empruntés à la paraséologie de 93. Alors ils pouvaient impressionner les masses qui sortaient à peine de la féodalité et en ressentait encore tous les abus ; mais répéter de telles absurdités en 1885, un siècle après que l'ancien régime est, pour toujours, tombé devant les conquêtes impérissables de 89, c'est avoir une étrange opinion de la crédulité et de l'intelligence de ceux à qui on parle.

Certes, la Monarchie peut être, une cinquième fois, restaurée, et les fautes des républicains peuvent en préparer le rétablissement ; mais l'ancien régime ne reviendra jamais plus avec elle. Il est mort et ne peut revivre.

Est-ce que Louis XVIII, en 1815, a pu refaire une royauté d'ancien régime ? Non, il a fondé la Monarchie constitutionnelle, pondérée, parlementaire, forme nécessaire de la liberté politique, et maintenu le Code civil, expression de l'égalité sociale.

Est-ce que la Monarchie de Louis-Philippe, réalisation des théories et manifestation de la victoire du Tiers-État, en 1789, a rien eu de tyrannique ? A-t-elle en rien ressemblé à la Monarchie autoritaire et autocratique d'autrefois ?

Peut-on dire que la Monarchie est nécessairement le despotisme, lorsque la France est entourée de pays monarchiques, tels que la Belgique, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, où le régime parlementaire fonctionne avec tant de liberté et de loyauté, sous des souverains si respectueux des droits de la nation, lorsque l'Allemagne elle-même est constituée sur la large base du suffrage universel, lorsque l'Autriche, malgré le bizarre système de la dualité, possède, avec une double représentation nationale, toutes les institutions et toutes les garanties des pays libres ; lorsque la Russie elle-même, dernier refuge de l'autocratie, est amenée, par l'irrésistible progrès des temps, à émaniciper les serfs et à élaborer une Constitution plus conforme aux mœurs modernes.

Il faudrait rayer de l'histoire et oublier tous les faits contemporains pour croire qu'une Monarchie, au dix-neuvième siècle, pût être une monarchie de droit divin, une tyrannie personnelle ou une résurrection de l'ancien régime. Les mœurs de nos jours ne comportent plus l'asservissement ni des individus, ni des peuples. La liberté et l'égalité sont des droits de l'homme et du citoyen, qu'aucune puissance ne saurait plus ni méconnaître ni détruire. Et puis la forme même des sociétés s'est profondément modifiée. Allez donc établir la tyrannie avec les gigantesques moyens d'action que la science, par l'électricité, la vapeur, et toutes les merveilleuses découvertes de ce siècle, a mis au service de l'humanité !

Dire que l'ancien régime monarchique est encore possible, c'est dire que le monde entier pourrait reculer d'un siècle en arrière dans la marche ascendante de la civilisation. Mais à ceux qui, dans un intérêt de parti, exploitent ces sophismes pour exciter les passions populaires, avec quelle force et quelle vérité on pourrait répondre :

« Non, ce n'est pas l'ancien régime monarchique qui est à craindre, c'est l'ancien régime révolutionnaire. Celui-là, nous nous en souvenons encore, et nous en avons l'horreur et l'effroi. C'est le régime de la Convention, avec la tyrannie d'une Assemblée unique, bien autrement abominable que la tyrannie d'un homme, avec la guillotine et la terreur comme moyens de gouvernement, bien autrement atroces que les cachots, les bastilles et les supplices d'autrefois, avec la confiscation, bien autrement arbitraire que la dime. »

Or, cet ancien régime, il a aujourd'hui des partis puissamment organisés pour le faire revivre, il affiche à tous les coins de rue ses exécrables programmes ; il s'appelle hautement le parti révolutionnaire et anarchiste. Il y a quinze ans à peine, il a eu son jour de triomphe et nous a épouvantés par les horreurs de la Commune. A l'heure présente, il est en train de prendre la revanche

de sa défaite de 1871. Bien plus, les républicains acceptent ses candidats sur une liste électorale où les anarchistes figurent de concert avec les modérés, où les partis de gouvernement s'allient aux partis de renversement.

C'est contre le retour de cet ancien régime révolutionnaire qu'il faudrait se prémunir et se défendre. Quant à l'ancien régime monarchique, il n'est plus qu'un souvenir éteint dans la nuit du passé. Nul ne songe à le faire revivre et nul d'ailleurs ne le pourrait. »

A l'appui de l'article de la *Liberté*, voici un exemple, entre mille, des moyens honteux qu'ont employés les républicains à la veille du scrutin de ballottage.

Dans la Marne, l'affiche suivante dénonçait « les réactionnaires » aux haines stupides de la foule :

- « Comme en 1815 et 1870, ils ramèneront les Prussiens !
- » Ils supprimeront toutes vos libertés !
- » Ils vous forceront à aller à la messe !
- » Le travail national s'arrêtera !
- » L'agriculture, la première, en souffrira !
- » Ils gaspilleront les finances pour remplir la bourse des curés et de la noblesse !
- » Vous serez muselés comme sous Charles X !
- » La terreur blanche régnera sur la France !
- » Irrévocablement éclatera la guerre civile ! »

Les républicains ne rougissent pas de propager de pareilles insanités ! Quel cas font-ils donc de leur honneur ? Et dire que beaucoup d'électeurs des campagnes se laissent prendre à ces manœuvres à chaque élection législative ! — Triste !

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 octobre.
Le marché reste ferme : les hauts cours n'ont pas arrêté les acheteurs et n'ont provoqué que peu de réalisations de titres.
Les rentes françaises se maintiennent très-bien. Le 3 0/0 est à 80.30, l'amortissable à 81.25, le 4 1/2 0/0 nouveau à 109.47 1/2.
Pour les fonds étrangers, les tendances sont également bonnes.
La rente italienne est à 95.30.
L'action du Crédit Foncier est demandée à 1,300. Le dividende assuré de 60 fr. justifierait certainement un prix plus élevé. Pour les petits capitaux, le placement le plus avantageux est celui que présentent les obligations du Crédit Foncier des emprunts 1880 et 1885. Les époques de paiement sont réparties de manière à permettre aux boursiers les plus modestes d'économiser sans peine le montant des versements.
La Société Générale est fermement tenue à 450 francs.
Le Suez se tient à 2,017.50.
Pas de transactions sur le Crédit Lyonnais qui ne parvient pas, malgré des efforts désespérés, à faire aucun mouvement en avant.
On annonce que le conseil d'administration du Panama a été appelé aujourd'hui à statuer sur la question du nouvel appel de fonds.
Les actions des chemins de fer français sont fermement tenues : le Nord est à 1,537.50, l'Orléans est à 1,310, l'Est à 791.25, l'Ouest à 845.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. le général de Galliffet est venu avant-hier à l'École de cavalerie. Il a invité l'état-major à un déjeuner qui a été donné à l'hôtel Budan.

Cote de la Loire observée hier 20 octobre, 8 heures du matin, à Saumur : 4^m 60 ; eaux décroissantes.

Cote présumée pour aujourd'hui 21 octobre, 8 heures du matin : 4^m 75 ; eaux croissantes.

Temps couvert. Eaux croissantes à Orléans, décroissantes à Confolens et à Menne-ton, croissantes à Argenton.

M^{lle} BÉNITA ET LE CAPITAINE SATAN

AU THÉÂTRE DE SAUMUR.
C'est demain jeudi 22 octobre que sera donnée une représentation du *Capitaine Satan* dit le *Docteur du Diable* et de *M^{lle} Bénita*, au théâtre.
Nous croyons être bon prophète en affirmant que la salle de notre théâtre sera trop petite pour contenir toutes les personnes qui voudront voir à l'œuvre ces habiles

dramaturges ; la réputation qui précède le docteur et son gracieux sujet, M^{lle} Bénita, est une garantie de succès.

Le clou de la représentation est la série d'opérations chirurgicales auxquelles le docteur du diable se livre sur la personne vivante de M^{lle} Bénita. Il coupe les deux bras, les deux jambes et la tête pour finir. C'est le merveilleux dans l'horrible.

Heureusement, un avis a eu le soin de prévenir le public que les personnes qui ne pourraient supporter la vue de cette terrifiante opération sont autorisées à se retirer avant cette incroyable expérience.

D'autre part, les médecins sont invités à monter sur la scène pour constater les faits.

On donne à visiter, à l'un un bras, à l'autre une jambe, à un troisième la tête de M^{lle} Bénita.

Rien de commun. Rien de vulgaire. Prodiges de l'adresse et phénomènes d'apparitions ! Soirée d'enchantements exceptionnels, où l'esprit et les yeux trouveront leur compte.

A demain jeudi cette soirée sans précédent.

Demain jeudi 22 octobre, à l'occasion du mariage de Madame la princesse Marie d'Orléans avec le prince Valdemar de Danemark, célébré ce même jour au château d'Eu, une messe sera dite à 10 heures précises en l'église Saint-Maurice d'Angers.

On écrit de Nantes :

« Des fouilles importantes, conduites par M. Léon Maître, à Petit-Mars, arrondissement de Châteaubriant, ont fait découvrir les fondations d'un hippodrome de 223 mètres sur 47. On a également découvert une voie romaine conduisant à la Loire. Là, on a trouvé quantité de villas prouvant l'existence d'une ville ; un théâtre contenant quatre mille places, de nombreux bijoux, des poteries. Les archéologues cherchent des inscriptions pouvant préciser une époque. »

ACCIDENT A MAUVES.

Samedi dernier, à 6 heures du soir, au moment où le train arrivait, un voyageur prévint le chef de gare qu'un liquide quelconque tombait du haut du wagon où il se trouvait. Le chef de gare s'aperçut que ce liquide était du sang. Par son ordre, les employés montèrent sur le wagon où ils découvrirent le cadavre du nommé Hochet, graisseur.

Le docteur Lahaye, appelé aussitôt, constata que le crâne avait été ouvert par un coup violent et que la mort, qui était récente, avait été instantanée.

On suppose que Hochet, qui a été remarqué à Ancenis, sera monté sur le wagon pour y arranger quelque chose et que s'étant heurté à la tête contre l'un des quatre ponts qui se trouvent entre Ancenis et Mauves, il aura été tué sur le coup.

Le malheureux Hochet demeurait à Nantes.

A la suite d'un achat important de bougies à l'époque où les matières premières étaient en baisse, l'ÉPICERIE CENTRALE de Saumur a fait fabriquer, spécialement pour sa nombreuse clientèle, une *Bougie-Reclame* qu'elle vend 4 fr. 10 le paquet et 1 fr. hors l'octroi de Saumur.

SAUMUR, Maine-et-Loire, le 12 juin 1885. Je ressentais souvent des douleurs aiguës au côté gauche, je souffrais aussi de grands maux de tête et de violentes migraines. Depuis que je fais usage de vos Pilules suisses, les douleurs de côté se sont apaisées, les maux de tête sont moins fréquents et moins forts ; j'avais aussi la figure couverte de boutons, ils ont disparu complètement. Très-heureux d'avoir pu apprécier l'utilité de vos excellentes Pilules suisses de Fr. 1.50 la boîte, je vous adresse cette lettre de remerciements. Ch. M. ; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Grand Théâtre d'Angers.
Jeudi 22 octobre
Les *Spirites*, comédie en 1 acte, de M. H. Jagot.
SI J'ÉTAIS ROI, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, musique d'Adam.

VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE
est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.
Chez FERRÉ, ph^o, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^o.
PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,
Par suite de faillite,
Le jeudi 20 octobre 1885, à 1 heure du soir,
A Saumur, salle des Venes, rue d'Orléans, n° 55.

Il sera vendu :

Bois de lit, tables, commode, buffet, piano, coffre-fort, chaises, table de nuit, pendule, flambeaux, glaces, objets de literie, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, vêtements, batterie de cuisine, vaisselle, bouteilles vides et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(821) PROUX.

Étude de M^e AUBOYER et BRAC, notaires à Saumur.

VENTE

MOBILIÈRE
APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 25 octobre 1885, à une heure du soir, à Doué-la-Fontaine, au domicile de feu Hippolyte MORICHAU, rue Saint-François,

Il sera procédé, par M^e AUBOYER et BRAC, à la vente aux enchères publiques d'objets mobiliers, tables, armoires, buffet, lits, linge, ustensiles de ménage, outils de cordonnier, cuirs, formes, vin blanc et rouge, et la récolte sur pied de deux vignes blanches, l'une de 11 ares et l'autre de 33 ares, aux cantons de Châteauneuf et du Moulin-de-la-Garde, commune de Farge.

La vente aura lieu au comptant, et il sera perçu pour les frais 10 0/0 en sus du prix.
(831)

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

CONTINUATION

DE LA
VENTE MOBILIÈRE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

À la Propriété de la Perrière, commune de Saint-Cyr-en-Bourg, le vendredi 23 octobre 1885, à une heure, par le ministère dudit M^e PINAULT, à la requête des syndics de la faillite du sieur ALFRED ROUSTEAUX.

ON VENDRA : Vins, matériel de caves, machines, futailles, bois taillis, meubles et autres objets.

Au comptant avec 10 0/0 en sus.

Étude de M^e BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS

La vente aux enchères publiques des meubles, objets et effets mobiliers dépendant tant de la communauté qui a existé entre M. Mathurin Vallée et M^{me} Marie Moissard, son épouse, que de leurs successions, sera continuée au domicile des époux Vallée, aux Petits-Champs, commune de Varennes, le dimanche 25 octobre 1885, à midi.

On vendra notamment : Deux armoires ; trois lits garnis, une table, un vaisselier, une grande quantité de linge et un bon nombre d'autres objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE

DE
CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'École de Cavalerie.

Le SAMEDI 24 octobre 1885, sur la place du Chardonnet, à Saumur, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, en présence de M. le Sous-Intendant militaire, à la vente, aux enchères publiques, de 12 Chevaux réformés provenant de l'École de cavalerie.

Prix payable comptant, plus 5 0/0 pour les frais.

Le Receveur des Domaines,
(833) L. PALUSTRE.

A LOUER

UNE PETITE MAISON
Fraîchement restaurée
Avec JARDIN et ÉCURIE, située rue Duncan, n° 7.

S'adresser à M^{me} veuve FERU, rue Saint-Nicolas, n° 12.
(827)

A LOUER

Premier Etage
REMISE ET ÉCURIE
On louerait avec ou sans remise.
S'adresser, 3, rue Beaurepaire.

A VENDRE

UNE CAVE
Propre au commerce des vins.
Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du Chardonnet, Saumur.
(645)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

À Saumur, en l'étude dudit M^e GAUTIER, le samedi 31 octobre 1885, à midi, par lots,

LA FERME

DE La Bibardière

Exploité par M. Louis FRÉMONT,
Située près la Ronde, commune d'Allonnes et par extension commune de Neuillé,

D'une contenance totale de 16 hectares 90 ares 15 centiares.

Pour plus amples détails, voir les placards.
(800)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties,
MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE

JUMENT
Très-douce, poil bai,
Âgée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1^m55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13.
(776)

A VENDRE

CROISÉES, PORTES et PLACARDS
de toutes grandeurs.

S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18.
(799)

LA Régisse Sanguinède GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et facilite la Digestion.

0^e75 dans toutes Pharmacies.

BALS DE SOCIÉTÉ, bals de noces, soirées dansantes. M. GOICHON, piston solo de l'Harmonie Saumuroise, 60, quai de Limoges, dirige les bals et fournit les musiciens.
(834)

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

FABRIQUE D'AGRAFES

À ressort à double mentonnet

POUR
COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné
Breveté s. g. d. g.

LEMAIRE-BERSOULLE

M^e de bois du Nord et du Pays
Inventeur et seul Fabricant
Quai Saint-Nicolas, n° 13,
à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.
PRIX MODÉRÉS.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille 2 fr. ; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARBEAU-RAFOUS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.
(233)

Chez JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, Saumur :

LA CHASSE

2^e édition ; Prix : 4 fr. 50

Par MM. GIRAudeau, LELIÈVRE et DOUVÉE, Suivie de La LOUVETERIE, Le DROIT sur le GIBIER, La RESPONSABILITÉ des Chasseurs, des Propriétaires de Bois, Les Gardes-Particuliers, Formules et Tables.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 OCTOBRE 1885.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	80 30	80 30	Est	798 75	796 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	515 50	515 45
3 % amortissable	82 20	81 95	Paris-Lyon-Méditerranée	1247 50	1246 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509	509	Est	370 50	370 75
3 % (nouveau)			Midi	1160	1152 50	— 1865, 4 %	517	518	Midi	382	384
4 1/2 %	104 35	104 50	Nord	1520	1537 50	— 1869, 3 %	465	464	Nord	380 75	382 50
4 1/4 % (nouveau)	109 40	109 47	Orléans	1315	1310	— 1871, 3 %	395	394 75	Orléans	389 75	382 50
Obligations du Trésor	511	511	Ouest	845	845	— 1875, 4 %	512	514	Ouest	381	381
Banque de France	4790	4800	Compagnie parisienne du Gaz	1485	1485	— 1876, 4 %	509	513	Paris-Lyon-Méditerranée	382	380 50
Société Générale	450	450	Canal de Suez	2020	2017 50	Bons de liquid. Ville de Paris	530	528	Paris-Bourbonnais	378	378
Comptoir d'escompte	970	972 50	C. gén. Transatlantique	472 50	470	Obligat. communales 1879	446 75	450	Canal de Suez	572 50	573 50
Crédit Lyonnais	532 50	530	Russe 5 0/0 1870	96	95	Obligat. foncières 1879 3 %	454	454			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1300	1300				Obligat. foncières 1883 3 %	363	364			
Crédit mobilier	200	200									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR					
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	
8	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)																		
9	18	matin	omnibus-mixte.																		
1	35	soir																			
3	32	express.																			
7	15	omnibus.																			
10	36	(s'arrête à Angers).																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.					
8	31	omnibus.																			
9	37	express.																			
12	48	soir, omnibus-mixte.																			
4	44																				
7	4	omnibus (s'ar. à Tours)																			
10	24	express-poste.																			
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																					